



COMITÉ DE QUARTIER N°6

Hauts de Chennevières
Les Bordes

COMPTE RENDU RÉUNION DU 20 Juin 2017

PRESENTS : Mesdames Borduy, Grandjean, Ramisamanana, Girand, Pomarel et Lhermitte,
Messieurs Grandjean, Livet, Alizon et Cuhna – Monsieur Sthorez

Excusé : Monsieur Bastien

Absents : Mesdames Dallet et Lakermance et Messieurs Roux et Pingault

Invitées : Madame Courtois – Maire Adjoint Démocratie locale et Madame TOP responsable service Démocratie locale

THEMATIQUES ABORDEES

Sécurité et voirie

Nuisances du marché de Champigny Bois l'Abbé

Stationnement sauvage sur les terres de Chennevières suite protection des espaces verts longeant le trottoir coté Champigny par la mairie ; présence de marchands dits « volants » toujours sur les terres de Chennevières ; ornières dues au stationnement et arrachage des plots en ciment (route du Plessis) et des piquets en bois sur les espaces verts. Solution proposée : appeler le 17. Monsieur Sthorez désire faire des photos, proposition de Mme Pomarel de l'accompagner.

Monsieur Sthorez s'est rendu à plusieurs reprises sur le marché sans constater les gênes énoncées, peut-être plus calmes en cette saison

Sentier

Le sentier sans nom qui mène du Bois l'abbé au Centre Jean Moulin : demander aux 3F d'entretenir leur partie (taille des ronces, des arbustes, ramassage des papiers, etc...). Cette taille est aussi demandée pour les 3 gros platanes et les petits arbres qui bordent le trottoir de la route du Plessis, coté résidence des Hts de Chennevières.

Ce sentier a déjà un nom, le « Passage Jean Moulin » ; en ce qui concerne l'élagage nous demandons au bailleur 3F propriétaire du terrain

Ecole Marcel Pagnol

Stationnement interdit devant l'école ; demande d'une personne pour faire traverser les enfants ; la directrice ne veut pas faire rentrer les parents. M. Foulon a 2 voitures dans la rue. Les voitures peuvent stationnées sur le parking entre 19h et 7h avec autorisation. Peut-être une entrevue avec la directrice pour trouver une solution... *Devant l'école Pagnol les barrières ont été réinstallées correctement et il existe déjà un point école quelques mètres plus haut pour l'école des hauts de Chennevières qui est à même de faire traverser également les écoliers de Marcel Pagnol. La Directrice n'a pas l'autorisation du Préfet pour faire entrer les parents dans l'école. Monsieur Foulon a été reçu par Monsieur Sthorez quant au stationnement des véhicules.*

Rue de la Clairière

C'est une impasse : problème de stationnement sauvage par les gens du lycée Champlain : appeler le 17. C'est un passage privé qui ne peut être fermé par une barrière Peu de solutions.

Il est soulevé le problème de la sécurisation de la médiathèque, coté du marché.

Croisement rue des sonnettes et rue des bordes

Il manque un petit bonhomme coté établissement Franprix-Baud pour traverser.

Monsieur Sthorez s'est rendu sur place et il a pu constater que la signalétique Bonhomme Vert/Rouge est bien en place.

Rue des Bordes

Mettre des panneaux 30 rue des bordes, point déjà soulevé lors des précédentes réunions du comité 6 : en attente d'autorisation du Territoire. M. Sthorez doit s'en occuper. Il a été demandé des contrôles de vitesse. Il y a aussi le stationnement sur le trottoir qui longe les établissements BAUD.

A la date du 20 Juillet les panneaux sont installés. Un contrôle des vitesses a été demandé à la Police Municipale ainsi que la poursuite de la verbalisation des véhicules garés sur le trottoir.

Passage St Siméon en rond-point et la rue de Coeuilly sera en sens unique.

Une étude en cours avec le Département

Marquage au sol de la route du Plessis et de la D4

Nous déplorons le marquage au sol de la route du Plessis et de la D4 qui ne facilite pas la circulation.

Cette question a été soulevée pendant longtemps par le bureau. Le département considérant que le travail était terminé, ne revenait pas sur ce chantier. La ville a entendu les riverains et a compléter le marquage au sol. Aujourd'hui il n'est pas possible d'en faire plus, et la circulation est assez cohérente avec le marquage complémentaire.

Divers

Lycée Champlain

Pas de nom. La plaque a été enlevée et non remise.

La Ville demande à la région d'apposer une plaque signalétique pour le lycée Samuel de Champlain.

Il a été demandé que le soufflage des trottoirs se fasse en direction de la route et pas vers les Hts de Chennevières.

Pique-nique, chicha, etc. : appeler le 17

Cadre de vie

Il est proposé aux membres du bureau une réflexion sur le thème « Que faire pour améliorer la qualité de vie du quartier ».

Aucune proposition concrète n'est ressortie de la discussion même si la question a été posée à chaque membre du bureau présent. Chacun a participé à l'échange entre tous, une réflexion est en cours. Ce sujet sera réexaminé ultérieurement.

